

Réunion ministre du Budget-responsables de la Fédération patronale des PME/PMI du Gabon

Le règlement de la dette et l'accès à la commande publique

Willy NDONG
Libreville/Gabon

LE ministre du Budget et des Comptes publics, Christian Magnagna, a eu récemment une réunion de travail avec les responsables de la Fédération patronale des PME/PMI du Gabon, conduite par son président innocent Mvé Ndong. Au cours de ce conclave, les questions liées au règlement de la dette intérieure et à l'attribution des marchés publics aux entreprises gabonaises ont été largement débattues.

Concernant le premier point, le ministre Magnagna a indiqué que malgré la situation de crise que traverse en ce moment notre pays, suite à l'effondrement des cours des matières premières, le gouvernement, s'agissant de l'ardoise due aux entreprises pour l'année 2015, a déjà payé 6 milliards de francs sur les 10 milliards prévus, et que le rythme de



Photo : Aristide Moussevou

Le ministre du Budget, Christian Magnagna, a tenu à rassurer la Fédération patronale des PME/PMI du Gabon...

règlement se poursuivra tout au long de l'année 2016.

Au sujet de l'accès des entreprises gabonaises à la commande publique, le membre du gouvernement a tout d'abord fait savoir que désormais, et dans un avenir proche, l'élaboration du nouveau Code des marchés publics se fera en association avec les responsables des entreprises, « vu qu'ils sont les premiers concernés ».

Mieux, afin de mieux accompagner les PME dans

l'accès aux marchés publics, le ministère dont il a la charge organise, à partir du 11 mars 2016, un atelier de formation sur la constitution de leurs offres pour mieux répondre aux appels à la concurrence.

Les différentes explications fournies par le membre du gouvernement ont semblé satisfaire les membres de la Fédération patronale des PME/PMI du Gabon, puisque son président s'est félicité de ces échanges avec le ministre du Budget: « Nous sommes heureux



Photo : Anifa Jordanah Tsoumba

... dirigée par Innocent Mvé Ndong (d).

d'avoir eu cette petite séance de travail avec M. le ministre. Dans un premier temps, nous voulions savoir quelle était sa vision par rapport aux entreprises gabonaises qui traversent, depuis un temps, une grave crise qui menace leur survie. Nous avons rappelé à M. Magnagna qu'aucun pays au monde ne s'est développé avec 80 % du tissu économique dirigé par des expatriés. C'est impossible. L'Allemagne, la France ou les États-Unis ont un secteur privé dynamique aux mains

des nationaux. S'agissant du règlement des avances sur le démarrage de certains chantiers, nous sommes heureux de savoir que les services du Trésor vont décaisser, à compter du mardi 8 mars 2016, un montant de 1 milliard 700 millions au profit de 64 PME gabonaises qui ont obtenu différents marchés de l'Etat. Ce montant constitue des avances sur travaux. Cela est un geste fort de grande portée pour nous», a déclaré Innocent Mvé Ndong.

Concernant l'accès des

PME/PMI gabonaises aux différents marchés de l'Etat, le ministre Magnagna a fait savoir que désormais, et plus que jamais, certains marchés seront automatiquement attribués aux entreprises gabonaises. C'est le cas, notamment, de l'entretien de certaines routes au niveau de l'ensoleillement manuel et mécanique. Car, pour Mvé Ndong, « il n'est pas acceptable que pour construire un dispensaire, une école ou encore un bâtiment administratif, le marché échappe à une entreprise gabonaise. On a toujours dit que les entrepreneurs gabonais n'étaient pas compétents. C'est faux. Il y a plusieurs exemples qui démontrent le contraire. Qui a construit l'amphithéâtre de l'USTM, qui est en train de construire le futur siège du PDG, n'est-ce des entreprises gabonaises ? Donc, nous avons également notre mot à dire pour l'édification de notre pays et la création de richesse », a-t-il conclu.

Travaux d'interconnexion de la fibre optique entre le Gabon et le Congo

Plus que 142 km de fibre optique à installer

W.N.
Libreville/Gabon

504 kilomètres de fibre optique sont prévus pour relier le Gabon au Congo. A ce jour, il ne reste plus que 142 kilomètres à installer en trois mois. 362 kilomètres ont déjà été déployés par la société chinoise Huawei en l'espace de neuf mois. Les travaux, débutés le 18 juin 2015, doivent s'achever d'ici la fin du mois de juin 2016.

Congo, il n'en reste plus que 142 à installer en trois mois. 362 kilomètres ont déjà été déployés par la société Huawei en neuf mois. Les travaux, commencés le 18 juin 2015 et qui doivent s'achever en fin juin prochain, avancent très vite, selon le ministre congolais des Postes et Télécommunications, Hélot Matson Mampouya, cité par nos confrères de Ecofin.

« Je constate avec beaucoup de satisfaction que les travaux d'interconnexion du Congo au Gabon avancent bien, et sont réalisés selon les règles de l'art. Par rapport à l'échéance fixée au mois de juin 2016, nous sommes suffisamment avancés », s'est réjoui le ministre.

Une fois livré, le tronçon de fibre optique que partageront le Congo et le Gabon améliorera considérablement la qualité de l'accès à internet des populations des deux pays.

A noter que ce réseau de fibre optique sera exploité par un opérateur tiers. L'appel d'offres relatif à son recrutement sera lancé, sous forme d'un partenariat public-privé.



Photo : DR

Les câbles de la fibre optique reliant le Congo au Gabon en train d'être posés.



Photo : DR

Les travaux de pose de la fibre optique entre les deux pays prendront fin en juin 2016.

UN NOUVEAU DESIGN, POUR UN NOUVEAU BUREAU.

BUREAU - STATION DE TRAVAIL - SIÈGES - CALL CENTER - MULTIMÉDIAS RÉCEPTION - ATTENTE - COFFRE FORT - LUMIÈRES FABRICATION LOCALE SUR MESURE - INFORMATION - MULTIFUNCTION KEYS

electra
TOUT POUR LE BUREAU

Electra, Libreville - (+241) 01 79 28 22 - 81 79 28 16 - 88 22 05 71 - 07 74 01 35 - Fax : 01 79 79 12 - P.04-6400 - (+241) 01 79 20 24

Plus coordonnées/clients